

RÈGLES DU JEU À X
COMPÉTITIONS FÉMININES DÉVELOPPEMENT À X
LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE
2023-2024



A. Compétitions et lieux de rencontres

La gestion des feuilles de match se fait sous forme dématérialisée. Cette feuille est aussi disponible sur FDM : fdm.ffr.fr

Tout incident grave (violence – blessures – comportement déplacé sur le banc de touche...) doit être absolument signalé **dès le jour même** à l'adresse mail suivante : discipline@liquenouvelleaquitaine-ffr.fr.

Les feuilles de match sont à retourner à : feminines@liquenouvelleaquitaine-ffr.fr

B. Horaires des rencontres et changements de date

Par défaut, les horaires des rencontres sont définis à 15h.

Après accord entre les deux clubs, l'horaire de la rencontre peut être modifié directement sur Ovale.

Pour la catégorie M18F, les rencontres auront lieu le samedi tandis que pour la catégorie « Sénior », elles auront lieu le dimanche.

REPORT : Hors arrêté municipal, la demande de report de match doit se faire **au plus tard le mardi précédant la rencontre**. Au-delà de cette date, la demande de report ne sera pas validée.

En cas d'impossibilité d'accueillir la rencontre, vous informerez le secrétariat concerné : au 05 35 444 888. En premier lieu, lors de la phase aller les clubs pourront inverser les rencontres, la rencontre devra se dérouler sur le terrain de l'équipe adverse. Le cas échéant, la rencontre se déroulera sur une date de repli.

La date de report de la rencontre doit correspondre avec la première date de repli identifiée sur le calendrier de la compétition.

C. Calcul du nombre de points « terrain »

Selon les règlements généraux (article 343.2 et 341.1.1), les points seront attribués comme suit :

- Match gagné : 4 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu ou effectif incomplet : 0 point
- Match perdu par disqualification ou forfait : -2 points (dans ce cas pour l'équipe non responsable + 4pts et 1 pt de bonus)
- Bonus offensif (3 essais d'écart entre les deux équipes) : 1 point
- Bonus défensif (7 ou moins de 7 points d'écart entre les deux équipes) : 1 point

En cas d'égalité : le classement se fera de façon hiérarchique selon les critères définis dans les règlements généraux (art 343-2).

D. L'arbitrage

L'arbitrage est confié à des arbitres désignés par le pôle arbitrage.

En cas d'absence d'arbitre,

1/ Arbitre non désigné : l'arbitrage sera effectué par les entraîneurs des clubs en présence, inscrits sur la feuille de match en capacité d'arbitrer.

2/ Arbitre désigné mais absent : l'arbitrage sera effectué par un arbitre dans le stade par ordre hiérarchique. Si absence d'arbitres dans le stade tirage au sort d'un entraîneur ci-dessus.

Le club accueillant une rencontre à X doit prendre contact avec l'arbitre désigné sur la rencontre dans la semaine précédant le match.

En cas de forfait, l'équipe accueillant la rencontre doit prévenir l'officiel de match sus désigné.

E. Règles du jeu à X

Ballon type Taille 4 pour la catégorie cadette. Ballon Taille 5 pour la catégorie sénior.

Effectif minimum : 10 joueuses – Effectif maximal : 10 joueuses + 10 remplaçantes. Le nombre total de joueuses pouvant figurer sur la feuille de match est porté à 20 joueuses.

CAS PARTICULIER : une équipe est en effectif incomplet lorsque le nombre de joueuses est inférieur à l'effectif minimum requis pour disputer la rencontre.

La rencontre se dispute à effectif réduit 8 contre 8 ou 9 contre 9. Aucune rencontre ne pourra se jouer à 6 contre 6 ou 7 contre 7. L'équipe en effectif incomplet aura match perdu. L'équipe à effectif complet gagne avec une victoire bonifiée.

Remarque :

- En début de rencontre, les matchs se jouent à équilibre numérique.
- Si une équipe se retrouve en effectif incomplet durant la rencontre (8 – 9 joueuses) en raison d'une blessée ou d'un carton, la rencontre se poursuit en déséquilibre numérique. Le résultat de la rencontre est le score acquis en fin de partie.

Touche à minimum à 2 joueurs – Lift autorisé.

En défense :

- Une opposante à la lanceuse dans les 5m et à 2m de tout joueuse
- Une relayeuse à 2m

Mêlée :

- Effectif incomplet à 8 joueuses sur le terrain : mêlée à 3 contre 3.
- Effectif à 9 et 10 joueuses sur le terrain : mêlée 5 contre 5.
- Mêlée non poussée et non contestée.
- Ainsi, les cartes de qualification des joueuses participant à ces mêlées simulées n'ont pas besoin d'être revêtues de l'aptitude « Autorisée 1^{ière} ligne ». Toutes les joueuses peuvent participer à la mêlée.
- Le demi de mêlée choisit son côté d'introduction et le conserve pendant toute la partie. Il ne suit pas la progression du ballon.
- En mêlée défensive : le demi de mêlée peut se mettre à côté de l'autre demi de mêlée, derrière sa mêlée ou à 5m.
- Sur une pénalité, on peut demander une mêlée avec une introduction pour son équipe.

- La mêlée ordonnée prend fin lorsque le ballon est joué par le demi de mêlée. Par conséquent, les secondes lignes ne peuvent se détacher et partir avec le ballon.

Remplacements illimités.

Les transformations sont réalisées directement à la suite de l'essai en face du point de marque en Tee ou en drop (maximum 45 secondes pour transformer).

Coup de renvoi : Après l'obtention de points, l'équipe qui **vient de marquer les points effectue le renvoi** par un drop au centre ou en arrière de la ligne médiane (règles de world Rugby à X)

Durée du match : La durée de chaque rencontre est de **3x20mn** avec 5' entre chaque tiers-temps. Nouveau toss avant le 3^{ème} tiers-temps. Pas de prolongations.

Changement de côté : sur les deux premiers tiers-temps. Nouveau toss au 3^{ème} tiers temps.

Pénalités : Les pénalités ne peuvent pas être tentées. Ceci pour amener plus de jeu et éviter les pertes de temps durant la rencontre. Trois possibilités pour jouer les pénalités.

- Elles peuvent être jouées à la main
- On peut demander la mêlée
- On peut prendre une pénal Touch.

Terrain : Terrain avec dimensions normales

Placage : La limite maximale du placage est la taille. Le placage à deux en simultané est interdit.

Carton jaune et carton blanc : Durée 5 minutes.

Carton rouge : Exclusion définitive. Fin du match en cours avec une joueuse en moins.

F. Qualifications — Phase qualificatives et phases finales du championnat à X Développement LRNAR (s'applique également au RASSEMBLEMENT et DOUBLE LICENCE)

Les joueuses inscrites sur la liste Premium ne pourront pas participer au championnat à X Développement (M18F et Séniors) de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby. La liste Premium concerne les filles M18F qui auront participé au stage de Ligue M18F le 16-17 décembre 2023 et les joueuses étant en académie fédérale.

En M18F, les joueuses ayant participé **à plus de 6 rencontres** dans les championnats fédéraux (Elite 1 – Elite 2 – Fédérale 1 – Fédérale 2 – M18F Niveau 1) à XV (hors phase de brassage M18F et niveau 2 M18F) ne pourront plus participer au championnat à X développement de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby.

En Seniors, les joueuses ayant participé **à plus de 6 rencontres** dans les championnats fédéraux à XV (Elite 1 – Elite 2 – Fédérale 1 – M18F niveau 1) ne pourront plus participer au championnat à X développement de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby.

Il appartient au club de porter réclamation sur la feuille de match. Aucune réclamation n'est recevable si elle n'est pas portée au moment de la rencontre, avant ou après, sur la feuille de match.

Le nombre de joueuses en double licence sur la feuille de match est limité à 5 joueuses.

G. Encadrement sur le banc de touche

L'encadrement minimum comprend obligatoirement un éducateur diplômé d'un BF de la catégorie (ou en cours de formation) et d'un soigneur (Titre III des règlements généraux – article 351) avec une carte de qualification SOI.

Le non-respect des obligations relatives à l'encadrement présent sur le banc de touche sera sanctionné après un premier avertissement, d'une amende 770 euros (Titre V – Article 511)

H. Forfait simple – forfait général

À partir de 3 forfaits simples, l'équipe est déclarée en forfait général.

Une équipe déclarant forfait doit en aviser par e-mail avant 15h le vendredi :

- La Ligue par l'adresse mail feminines@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr

- Les officiels de match
- L'équipe adverse

La Ligue ne se chargera pas de prévenir les officiels et l'équipe adverse.

En cas de déplacement d'un officiel, les frais seront imputés sur le compte du club fautif (Art 4.4.2 Règlement Financier de la LRNAR)

Une équipe qui a déclaré forfait à l'extérieur pendant la phase aller se déplacera chez son adversaire lors de la phase retour. Lorsque le match aller s'est normalement déroulé, et que l'équipe qui doit se déplacer lors de la rencontre retour déclare forfait, l'équipe recevant peut demander à être indemnisée de son déplacement du match aller via un débit effectué par la Ligue sur le compte de son adversaire. (Art 4.4.2 Règlement Financier de la LRNAR)

En application des règlements généraux, la commission des épreuves féminines notifiera la sanction, le club pourra contester devant la conseil régional de résolution des litiges dans les 48 heures de la notification.

I. Engagement d'une équipe

Frais d'engagement : D'après le règlement financier de la LRNAR, les frais d'engagement pour les équipes cadettes et séniors à X sont de **50 euros/équipe engagée**.

Un club ou un rassemblement pourra engager deux équipes dans une même catégorie à la seule condition qu'il présente au minimum 28 licenciées féminines sur Ovale.

J. Les frais d'arbitrage

Les dispositions sont fixées par le règlement financier de la LRNAR. Le forfait sera de **150 euros/arbitre**. Cette somme est prélevée sur le compte club.

K. Communication

La LRNAR met à jour toutes les informations concernant les compétitions sur le site internet : <https://liguenouvelleaquitaine-ffr.fr/>

Ces informations, ainsi que celles diffusées par le mail : feminines@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr sont considérées comme officielles.

POUR TOUT POINT NON ÉVOQUÉ DANS LE PRÉSENT REGLEMENT, IL SERA FAIT APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FFR